



Fédération des chambres
de commerce du Québec | **fccq**

Communiqué
Pour diffusion immédiate

Rapport positif de la commission d'examen dans le dossier Rabaska : une grande victoire pour le dynamisme économique du Québec, selon la FCCQ

Montréal, le 6 juillet 2007 – La Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) se réjouit des conclusions du rapport de la commission d'examen conjoint, rendu public hier, qui confirme que le projet de construction d'un terminal méthanier à Lévis (Rabaska) est sécuritaire, justifié et qu'il aura des effets minimaux sur l'environnement, tout en occasionnant de grandes retombées économiques pour la région de Lévis et pour tout le Québec.

Selon la FCCQ, il s'agit d'une excellente nouvelle pour la vitalité économique du Québec, d'autant plus que le gouvernement du Québec a tout récemment approuvé le projet de construction d'un autre terminal méthanier sur le Saint-Laurent, à Gros-Cacouna. Soulignons que ces décisions sont fidèles aux recommandations de la Stratégie énergétique du Québec, présentée en mai 2006, qui reconnaissait l'importance de doter le Québec d'une seconde source d'approvisionnement en gaz naturel, notamment par l'implantation d'un ou plusieurs terminaux méthaniers sur le Saint-Laurent.

Depuis plusieurs années, la FCCQ milite en faveur de l'implantation de terminaux méthaniers afin de favoriser une saine concurrence entre les approvisionnements continentaux et internationaux et diminuer potentiellement les coûts en énergie. « Il s'agit là d'une belle démonstration de ce qu'est réellement le développement durable, puisque ces projets répondent tant aux préoccupations environnementales, que sociales et économiques. Le développement de la marge de manœuvre énergétique qui sera ainsi engendrée fera en sorte que le Québec assurera une sécurité de ses approvisionnements, permettant ainsi d'augmenter le bénéfice collectif associé à l'exploitation de la richesse que nous possédons », de déclarer la présidente-directrice générale de la FCCQ, Françoise Bertrand.

« Voilà d'excellentes nouvelles *Pour un Québec gagnant*, puisque ces décisions répondent à l'un des axes prioritaires de la vision économique de la FCCQ qui consiste à appuyer l'exploitation de notre potentiel énergétique en tant que levier économique », d'ajouter Françoise Bertrand.

En terminant, rappelons que le Québec compte actuellement sur une seule source d'approvisionnement en gaz naturel, soit le pipeline en provenance de l'Ouest canadien. Cette situation est d'autant plus préoccupante que le contexte économique et politique mondial impose au Québec de sécuriser ses importations de gaz naturel et de réduire la vulnérabilité de ses approvisionnements. L'implantation d'un ou de plusieurs terminaux méthaniers pourrait ainsi permettre de réduire l'impact, pour les entreprises et les consommateurs québécois, des fluctuations de prix associées à cette forme d'énergie qui connaît un engouement sans précédent.

À propos de la FCCQ

Grâce à son vaste réseau de 162 chambres de commerce, la FCCQ représente 57 000 membres exerçant leurs activités dans tous les secteurs de l'économie et sur l'ensemble du territoire québécois. Plus important réseau de gens d'affaires et d'entreprises au Québec, la FCCQ est l'ardent défenseur des intérêts de ses membres au chapitre des politiques publiques, favorisant ainsi un environnement d'affaires innovant et concurrentiel.

- 30 -

Renseignements :

Maryse Beaumier-Robert
Coordonnatrice aux communications
Fédération des chambres de commerce du Québec
Tél. : (514) 844-9571, poste 3242